

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 02/04/2015.	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 02/04/2015	N° d'enregistrement 2015-001538.
-----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

1. Intitulé du projet

Suppression de la contamination potentielle par les effluents phytosanitaires au Domaine de l'Espiguette sur la commune du Grau du Roi

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
11°	Création d'une dalle bétonnée (80m ²) au Domaine de l'Espiguette (Commune du Grau du Roi) <i>Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et visés au 6^a et du R146-2 du code de l'urbanisme</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une dalle béton pour accueillir une aire de remplissage/lavage individuelle des pulvérisateurs ainsi qu'un système de gestion des effluents phytosanitaires agréé (Héliosec ; procédé Syngenta)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la suppression des contaminations potentielles par les effluents phytosanitaires

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création d'une première dalle béton en pointe de diamant de dimension 10m*6m. Elle permet le lavage et le remplissage des appareils de traitement. Une potence de remplissage avec discontinuité, pour éviter tout retour dans le réseau (eau Bas-Rhône non potabilisée), est installée sur l'aire.

- Création d'une 2ème dalle béton jouxtant la première (de 5m*4m) receptrice du système de gestion des effluents : l'héliosec.

- L'aire, étant non couverte, il est installé un regard séparateur pour répartir les eaux pluviales des effluents. Il est également installé un deshuileur pour éviter toute contamination.

- Une cuve de régulation (ou tampon) avec bac de rétention est installée avant l'héliosec pour éviter tout débordement.

Le terrain, étant actuellement inoccupé, aucune construction, végétation ou autre aménagement n'est affecté par le projet.

(Se reporter aux photographies et documents joints)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

-Remplissage des pulvérisateurs : Les appareils de traitement, positionnés sur la dalle béton, sont remplis grâce à la potence. Grâce à la discontinuité, aucun retour dans le réseau d'eau n'est possible. Lors du remplissage de l'appareil, une personne est chargée de rester présente pour veiller au non-débordement de l'appareil.

-Aire de lavage : Les appareils de traitement, sont, comme au remplissage, positionnés sur la dalle béton pour être lavés/rinçés. Les eaux sont recueillies grâce au système récupérateur et dirigées vers la cuve de régulation.

Une personne est désignée et habilitée au transfert des effluents de la cuve à l'héliosec. Les niveaux sont surveillés grâce à la jauge installée dans l'héliosec.

Sous l'effet du vent et du soleil, les effluents sont déshydratés en un dépôt.

A la fin du cycle, la bache et le dépôt sont évacués dans un fût spécifique en filière spécialisée (filiale Adivalor)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire pour la dalle en béton

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Dimension dalle aire remplissage/lavage : 10m*6m	
Dimension dalle béton réceptrice Héliosec: 5m*4m	
Surface totale : 80 m2	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Domaine de l'Espiguette
Route de l'Espiguette
30 240 Le Grau du Roi

CW 18.

Coordonnées géographiques¹

Long. 43° 49' 71" 02 Lat. 4° 13' 71" 89

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain inoccupé : entreposage de matériel agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff de type II Camargue Gardoise n° 910011531
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune: Le Grau du Roi L'Espiguette
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Ramsar
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé de l'Espiguette
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Petite Camargue Gardoise (SIC FR910 1406) - Petite Camargue Laguno-marine (ZPS FR 911 2013)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	eau utilisée : eau non potabilisée du Bas-Rhone
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les risques de débordements dans le milieu naturel sont limités puisque : - la dalle créée est en pointe de diamant; - une cuve de régulation est installée pour éviter le débordement de l'héliosec. Elle est elle-même équipée d'un bac de rétention. - une personne est habilitée au transfert des effluents de la cuve vers l'héliosec.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour ces raisons, les risques sur les zones sensibles énumérées au 5.2 sont inexistantes.

Projet initié sur un terrain inoccupé

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Une personne unique est habilitée et autorisée au transfert des effluents (de la cuve de régulation à l'héliosec). La cuve de régulation est équipée d'un bac de rétention. Une jauge est présente sur l'héliosec.

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le système Héliosec de Syngenta est basé sur la deshydratation des effluents grâce à l'action du soleil et du vent.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Installation d'un deshuileur prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les effluents phytosanitaires sont deshydratés. Le dépôt est recueilli sur une bache, qui sera collectée dans un fût spécifique (fourni avec le dispositif Héliosec). Cette bache est éliminée en filière spécialisée (Adivalor)</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aire de remplissage/lavage installé sur un terrain inoccupé.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impact ne semble pas nécessaire.

La gestion des effluents se fait actuellement selon la réglementation en vigueur (gestion au champ). Cependant, la construction d'une aire de remplissage/lavage avec système (agrée par le ministère) de récupération des effluents semble un axe d'amélioration à apporter au Domaine de L'Espiguette.

La construction ne passe que par une dalle béton, qui n'aura aucun impact visuel et qui n'entraînera pas de destruction de la biodiversité existante (terrain inoccupé).

Au cours de l'utilisation de l'héliosec, la dalle en pointe de diamant ainsi que la cuve de régulation avec bac de rétention sont installés pour éviter tous risques technologiques

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature

